



Initiative pour la Transparence dans
les Industries Extractives du Sénégal

*Le Comité National
Le Comité National*

Compte Rendu Réunion N°1 du CN-ITIE

Le Vendredi 25 Janvier 2019, à 10 Heures, les membres du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (CN-ITIE) ont tenu leur première réunion ordinaire de l'année 2019. L'ordre du jour proposé était le suivant :

Ordre du jour :

1. Rappel des objectifs et bilan de l'exécution du PTA 2018
2. Présentation du Plan de Travail Annuel 2019 du CN-ITIE pour Validation
3. Bilan de la gestion financière de l'année 2018
4. Propositions pour une mise en œuvre optimale de la Norme ITIE
5. Divers.

Le Président du CN-ITIE M. Mankeur Ndiaye a procédé à la lecture de l'ordre du jour, qui a été amendé. Les membres ont décidé d'évacuer toutes les questions relatives aux bilans de l'année 2018, avant d'examiner le PTA 2019.

Etaient présents : voir Feuille de Présence.

Rappel des objectifs et bilan de l'exécution du PTA 2018

Pour ce qui est du bilan de l'exécution du PTA de l'année 2018, un rappel des objectifs globaux a été fait de même que les valeurs définies par le CN-ITIE lors de sa planification stratégique.

Pour l'année 2018, cinq **(05)** objectifs ont été poursuivis conformément au plan stratégique, et sur cette base quarante-six **(46)** activités ont été prévues, parmi lesquelles trente-deux **(32)** ont été effectivement réalisées pour un taux de 70%, trois **(03)** activités ont eu un taux élevé d'exécution, une **(01)** seule activité est non applicable, et dix **(10)** ont un taux faible d'exécution. Quelques perspectives ont été évoquées et le présentateur a rappelé qu'il y a lieu de faire le suivi des recommandations des rapports ITIE et d'élaborer les rapports ITIE selon les exigences de la Norme ITIE qui connaîtra sûrement des évolutions



Le Comité National
Le Comité National

cette année. Et ce, d'autant plus que, le 31 décembre 2019 coïncidera avec l'échéance de la déclaration par projet, ainsi que celle de la mise en œuvre effective de la divulgation des bénéficiaires effectifs. Il a insisté, en outre, sur la nécessité de continuer à renforcer l'accès à l'information sur le secteur extractif afin que les sites gouvernementaux jouent pleinement leur rôle de relais de l'information sur le secteur extractif. Il estime que le Comité national en tant que plateforme d'impulsion des réformes, doit s'approprier des nouvelles lois régissant le secteur extractif notamment le code pétrolier de 2019 et les lois sur le contenu local et la répartition des revenus issus du secteur des hydrocarbures. Le CN-ITIE doit aussi continuer à renforcer les capacités des acteurs et réaliser une étude de l'impact de l'ITIE sur la gouvernance du secteur extractif. Suite à cette présentation, et après discussions, il a été convenu de:

1. Procéder au renforcement de capacités des membres du CN-ITIE et du Secrétariat Technique pour leur permettre d'exécuter convenablement leurs mandats. (Suivi : GMP / Secrétariat Technique).
2. Organiser une retraite pour permettre aux membres du CN-ITIE et du Secrétariat Technique de s'approprier de la Norme ITIE, des principes, des valeurs, et des objectifs de l'ITIE. (Suivi : GMP / Secrétariat Technique).
3. Saisir officiellement le Premier Ministre pour lui demander de convoquer un Conseil Interministériel pour la mise en œuvre des recommandations formulées par l'Administrateur Indépendant et le validateur. (Suivi : Conseiller Spécial du Premier Ministre / Président CNITIE / Secrétariat Technique).
4. Programmer une audience avec le Chef de l'Etat pour discuter avec lui des enjeux de la mise en œuvre du processus, et surtout lui faire part des besoins du CN-ITIE (Suivi : Président du CN-ITIE / Secrétariat Technique).

5. Privilégier l'approche groupe avec les PTF : organiser une rencontre avec tous les PTF pour leur présenter le PTA 2019 dans le but d'obtenir d'autres financements. (Suivi : GMP / Secrétariat Technique).
6. Mettre en place un calendrier avec les ministères concernés pour prendre en charge les recommandations avant la prochaine échéance (Suivi : GMP / Secrétariat Technique).
7. Attendre la mise en place du Système Intégré de Gestion de l'Information Financière (SIGIF) pour la prise en compte individualisée des recettes du secteur extractif dans le Plan Comptable de l'Etat. (Suivi : GMP / Secrétariat Technique).

Bilan de la gestion financière 2018

Le bilan de l'exécution budgétaire 2019 a permis de constater la faiblesse des taux de décaissement des fonds du financement OSIWA pour la mise en place de « cadres de débats inclusifs sur la gouvernance du secteur extractif » (14,25%), et ceux du don de la Banque Mondiale (0%).

Des explications ayant été demandées, le SP a précisé que le compte OSIWA a été gelé par les deux (02) signataires en attendant comme convenu le remboursement intégral (à partir des fonds du Budget Etat) du montant de **4.966.000 XOF** utilisé pour préfinancer l'atelier de dissémination des résultats des Rapports ITIE 2015 et 2016 organisé à Saint-Louis le **15 Mars 2018**. Aussi, il a été signalé que les dépenses imputées sur le compte Banque Mondiale concernent le don n°3, et non le don n°2 comme indiqué dans les tableaux d'exécution budgétaires présentés. En effet, Le Secrétaire permanent adjoint a indiqué que 300,000\$ US ont été accordés au Comité national dans le cadre du don n°2 et 290.000\$ US dans le cadre du don n°3. Les dons 2 et 3 ont connu respectivement des décaissements à hauteur de 266.925 \$US et 169.406 \$US au 31 Décembre 2018. A l'issue des discussions, les membres du CN-ITIE ont fait les observations et propositions suivantes:



Initiative pour la Transparence dans
les Industries Extractives du Sénégal

Le Comité National
Le Comité National

Les travaux de la “commission Finance” débiteront une fois que le présent PV aura été validé par les membres du CN-ITIE.

Présentation du Plan de Travail Annuel 2019 du CN-ITIE pour Validation

Sur ce point il a été rappelé que le PTA est extrait du plan d'action triennal élaboré pour opérationnaliser le plan stratégique (2017-2021). Ce plan annuel a été légèrement modifié pour prendre en compte les nouvelles orientations du Secrétariat International de l'ITIE relative à la note d'orientation « Elaboration d'un plan de travail ITIE » et à la note sur l'intégration de la dimension genre dans les plans de travail. Il est composé de cinq (05) composantes et de cinq (05) objectifs généraux incluant dix (10) sous-objectifs spécifiques, et un total de quarante-quatre (44) activités évalué à **243.500.000 XOF**.

A l'issue de la présentation du PTA, les membres ont recommandé d'organiser au plus vite une rencontre avec les PTF pour leur présenter le PTA, dans le but de combler le gap. En effet, la dotation budgétaire de l'Etat est arrêtée à **120.000.000 XOF** pour l'année 2019. Il a été retenu ce qui suit:

1. Il faut impérativement redynamiser les commissions « Communication », « Audit et Collecte des Données », et « Renforcement de Capacités ».
2. Si disponibles, les nouveaux textes de Loi sont à partager avec les membres du GMP pour leur permettre de se les approprier, et éventuellement de faire leurs commentaires en tant que groupe.
3. Il faut également prévoir un budget pour chaque réunion du CN-ITIE.
4. Il faudra procéder à des réaménagements et arbitrages pour les dépenses en cours d'année.

Le Président du CN-ITIE a annoncé un engagement de la Banque Africaine de Développement (BAD) à fournir un appui au CN-ITIE dans le cadre de la mise en œuvre de la Norme ITIE. Il a aussi souligné un besoin de formation et de renforcement des capacités des membres du Secrétariat Technique et de



Initiative pour la Transparence dans
les Industries Extractives du Sénégal

*Le Comité National
Le Comité National*

ressources humaines supplémentaires. Enfin, il a annoncé l'envoi d'une forte délégation du GMP à la conférence de l'ITIE prévue au mois de Juin 2019.

Ces précisions et recommandations faites, le PTA a été adopté à l'unanimité par les membres du CN-ITIE.

Propositions pour une mise en œuvre optimale de la Norme ITIE

Les membres du CN-ITIE sont revenus sur la plupart des commentaires faits précédemment, en insistant sur la nécessité de respecter les règles d'impartialité prévues par la Norme. Il a été décidé de:

1. Organiser un atelier de renforcement des capacités pour permettre aux membres du CN-ITIE de s'adapter aux évolutions de la Norme ITIE.
2. Voir dans quelle mesure le CN-ITIE peut valoriser les compétences existantes au sein du GMP en les mettant à contribution dans le cadre de la mise en œuvre du PTA, au lieu de recourir systématiquement à des consultants externes pour la réalisation des études et l'animation des ateliers de formation.
3. Créer un Registre Blanc (même en interne) dans le cadre de l'exécution de la feuille de route sur la Propriété Réelle.
4. Profiter de la retraite à venir pour discuter de la gouvernance du GMP et clarifier les rôles et mission de chaque organe que compose le Comité National.

Divers

1. Le Président du CN-ITIE a annoncé avoir reçu le Coordonnateur de l'ITIE-Guinée dans le cadre de la Validation de la Guinée.
2. Les membres du CN-ITIE ont réaffirmé leur souhait de rencontrer le Chef de l'Etat dans les meilleurs délais.
3. Le président du CN-ITIE a abordé les questions de l'annonce selon laquelle l'ITIE devait saisir Tullow Oil et du démenti du GMP parus dans

la presse. Les membres de la « Commission Communication » ont affirmé avoir préparé et publié le démenti pour lever toute équivoque sur la Mission de l'ITIE. Il a été convenu que la publication de communiqués de presse, ou toute action de communication menée pour le compte de l'ITIE, devront désormais faire l'objet d'une approbation préalable par le CN-ITIE.

4. Pour finir, les membres du CN-ITIE ont décidé d'entreprendre des démarches pour mettre un terme au malaise symptomatique qui risque de perturber le fonctionnement du Secrétariat Technique, et de faire obstruction à la mise en œuvre du processus ITIE au Sénégal.

La Séance est levée à 13H00 précises.

Secrétaire de Séance

Mariane Ndiaye



Président de Séance

Ministre Mankeur Ndiaye



ManKeur NDIAYE